

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 7 mai 2010
Secrétaire de séance : Maryline Garot

Procurations:

M.Lanoux donne procuration à Mme Garot
M.Vaucher donne procuration à M. Gautier
Mme.Thevenin donne procuration à Mme Braga
Mme Murat est excusée
Mme Tollemer est absente.

Approbation du compte rendu du conseil du 1^{er} avril 2010 refusé par le conseil municipal.

Contre : 7. Pour : 5.

La différence entre le Procès verbal et l'extrait des délibérations pose problème. L'affichage sur les panneaux municipaux de l'extrait des délibérations ne prend pas en compte ce qui est validé par le conseil municipal. Il avait été émis, lors du vote du budget 2010 de la commune, un droit de réserve pour le contrôle plus approfondi et une révision des devis par le maître d'œuvre de l'opération de construction de l'atelier municipal. Celle-ci ne figurait pas sur l'extrait affiché. Les élus demandent la transparence pour les Muidois. Le maire prend en compte la requête et indique que désormais le procès verbal du secrétaire de séance sera affiché et qu'un encart paraîtra dans le Passeur de printemps.

Décisions du conseil municipal :

Budget Primitif 2010 de la Commune : Décision modificative N°1

Vote à l'unanimité.

Budget Primitif 2010 de l'Assainissement : Décision modificative N°1

Vote à l'unanimité.

Budget Primitif 2010 du Camping : Décision modificative N°1.

Vote à l'unanimité.

France Télécom :

Redevance annuelle du domaine communal : 789,61 € .

Vote à l'unanimité.

Redevance assainissement :

L'abonnement annuel passe de 75€ à 80€ et le prix du M 3 consommé de 1,10€ à 1,30€. La mise en service de la station d'épuration entraîne des surcoûts. Le prix de revient unitaire par mètre cube pour la commune est de 1.57€.

Pour : 11 Abstention : 1

Garderie scolaire :

Maintien des tarifs existants.

Vote à l'unanimité.

Camping municipal :

Augmentation des tarifs de 5% pour 2011.

Vote à l'unanimité.

Taxe de séjour :

Maintien du tarif pour 2011.

Vote à l'unanimité.

Centre de loisirs

Maintien des tarifs.

Vote à l'unanimité.

Taris de location de la salle de la Cressonnière :

Augmentation des tarifs d'environ 5% à 10 %.

Vote à l'unanimité.

Tarifs de la publicité dans le passeur.

Pas de changement des tarifs d'insertion

Vote à l'unanimité.

Locations diverses

0,80 € les tables

0,60 € les bancs

0,30 € les chaises

0,20 € photocopies en noir et blanc et 0,50 € en couleur.

60 € le droit de place pour la journée, quelque soit la durée, identique au tarif 2010. Tarif différencié à réétudier pour 2012.

Animaux errants. 10 € pour la capture des animaux errants. 3 € par jour de garde.

Vote à l'unanimité.

Compte-rendu des Décisions du maire :

Convention pour le contrôle des poteaux d'incendie de la commune. 1283 € /an la commune compte 37 bornes qui sont vérifiées annuellement

Informatique : Renouvellement du contrat Segilog.

Convention pour la collecte des ordures ménagères du camping municipal : 2500 € /an

Demande d'un administré : Activité de friterie ambulante.

Un administré crée un commerce « friterie ambulante » et fait une demande pour s'installer 1 jour par semaine sur la commune. Les élus ne sont pas opposés sur le principe. Toutefois, ils attendent des détails sur le fonctionnement et les lieux d'emplacements envisagés avant de s'engager.

Informations diverses :

Atelier communal : Le point sur les travaux.

Les sondages de sol par Géotec sont négatifs. La construction à cet emplacement entrainerait un coût supplémentaire de 123 093,52 € TTC.

Le conseil délibère sur la méthode de Géotec, qui lors de leur passage pour le sondage n'avait pas prévenu la municipalité.

Il est rappelé que le PLU prévoyait la construction dans cette zone, et que l'implantation ailleurs entrainerait une révision de celui-ci.

Dans l'immédiat, la construction est mise en attente, la municipalité réfléchit aux solutions alternatives et se donne un délai de réflexion de 6 mois.

Appel du 18 juin : le maire, contacté par le ministère des anciens combattants, propose une cérémonie à 18h avec remise de médailles.

Questions diverses :

A quand la réouverture du pont : les travaux seront-ils comme annoncés terminés dans les temps ?

Le maire a rencontré les responsables du chantier, celui-ci avance assez vite et ils se sont engagés pour l'ouverture à la circulation normale comme prévue le 18 juin 2010.

Une élue demande ce qu'il en est de l'étude faite par l'école du paysage et souhaite avoir des détails sur les différents détails parus sur le blog. Des Muidois s'inquiètent de voir se construire des logements sociaux dans un même périmètre en zone Est.

Le Maire annonce que l'étude paysagère est terminée. Les élèves sont partis en stage à l'étranger. Un compte rendu de leur travail sera fait au conseil municipal et précise qu'il ne s'agit que d'une étude. L'adjoint à l'urbanisme ajoute qu'il serait plus favorable à la construction d'éco quartier.

Passeur : la commission (Frédéric ORAIN, Maryline GAROT, Laurence BORDIER) demande au maire que la présentation du budget 2010 dans le Passeur soit détaillée et chiffrée.

Le Passeur est un outil d'information des activités dans la commune pour les Muidois . Le maire fera le point avec l'adjointe au budget pour qu'un graphique en forme de camembert reprenant les grandes lignes soit présenté.

Prochain conseil :

Lundi 7 juin 2010 : prochain conseil municipal

La séance est levée à 23h45

A Muides-sur-Loire, le 20 mai 2010

La Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Maryline GAROT

Bernard CLEMENT